

# En Haute-Provence, l'expansion du solaire génère des tensions

La multiplication des projets photovoltaïques dans les Alpes-de-Haute-Provence entraîne des crispations

**C'**est un acte de vandalisme qu'on ne peut limiter à un simple fait divers. À Montfort, dans les Alpes-de-Haute-Provence, un parc photovoltaïque a été volontairement dégradé au début du mois d'avril, impactant son fonctionnement. "Plusieurs milliers de panneaux sont concernés", chiffre Boralex, entreprise canadienne qui gère le site (Voir ci-dessous). "C'est une agression pour l'entreprise comme pour la commune, analyse Yannick Gendron, le maire de Montfort. Cela véhicule quelque chose d'important." "C'est révélateur des crispations qui touchent le territoire", glisse Pablo, militant du collectif Elzéard Lure en résistance. Un groupe qui a décidé d'engager une "guérilla juridique" contre les projets de centrales photovoltaïques envisagés sur la montagne de Lure, qui se multiplient. Aubignosc, Malfougasse, Les Omergues, Cruis, Ongles, Banon... Le collectif en a identifié plus d'une trentaine.



"C'est l'horreur, un désastre écologique", déplore Richard Collin, de l'association Amilure, devant le site de Cruis où une partie de la forêt a été défrichée en vue de l'installation d'une centrale photovoltaïque, projet porté par la commune depuis plusieurs années. /PHOTOS E. CAMOIN

## "C'est la ruée vers l'or"

Territoire faiblement peuplé, avec du soleil en abondance et des dénivelés adéquats, les Alpes-de-Haute-Provence font figure d'eldorado pour les opérateurs producteurs d'énergie, qui n'hésitent pas à faire miroiter de nouvelles ressources conséquentes aux propriétaires fonciers, privés comme publics.

Sur le seul secteur de la montagne de Lure et du plateau d'Albion, "523 hectares de panneaux solaires sont en projets, contre 144 déjà installés", selon les chiffres de l'association Amilure. "C'est la ruée vers l'or", observe Richard Collin, qui préside cette structure ayant pour but de "protéger et promouvoir" la montagne de Lure. L'association a d'ailleurs enclenché plusieurs procédures juridiques au-

près du tribunal administratif contre les projets de parc solaire des communes de Cruis, Aubignosc et Ongles.

Le boom du photovoltaïque ne donne-t-il des sueurs froides qu'à une poignée de militants ? Le monde agricole semble lui aussi mis sous tension, et notamment par les installations présentées sous l'étiquette "agrivoltaïsme", mariant photovoltaïque et agriculture. Les énergéticiens sollicitent fortement - et logiquement - les agriculteurs comme les communes, qui peuvent là se créer une nouvelle source de revenus en mettant à disposition leur foncier agricole. "Le développement du solaire, c'est aujourd'hui l'un des

enjeux majeurs pour le foncier agricole du territoire", pointe Thibaud Hemon, directeur départemental de la Safer. Sociétés d'aménagement foncier et d'établissement rural, la Safer assure faire preuve de vigilance.

"Nous sommes déjà le département de la région Paca où il y a le plus de photovoltaïque au sol, constate le dirigeant. On ressent clairement une pression des opérateurs sur le monde agricole. Des communes y voient un intérêt financier. Il y a clairement un risque de réduction des surfaces agricoles exploitables."

"Oui, il y a un risque de conflit d'usage des terres dans les Alpes-de-Haute-Provence", confirme Frédéric Esmiol, pré-

sident de la Chambre d'agriculture. "Mais une charte a été élaborée pour mettre des garde-fous face aux gros projets. Notre stratégie, c'est de protéger toutes les terres agricoles mécanisables."

## Le monde agricole sous pression

Quant à l'agrivoltaïsme, "nous attendons des retours d'expérience. Il faut que le produit agricole reste la ressource principale des exploitations, appuie Frédéric Esmiol. Il y a clairement une volonté de l'État de pousser ces projets, mais il faut qu'ils soient réfléchis et acceptés, sans pour autant les rejeter d'un revers de la main."

La loi relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables, votée en mars "fait sauter les brides, pour suivre l'objectif d'augmentation des implantations de solaire, analyse Jérémy Lieutier du côté du syndicat agricole Jeunes agriculteurs. Et il va y avoir des crispations internes à la profession entre ceux qui pourront implanter de l'agrivoltaïsme, ou pas, en fonction de l'exposition de leurs terrains, du raccordement, etc."

Idem pour les communes : "Certaines vont voir leur paysage défiguré mais ne toucheront rien, car les panneaux seront juste chez le voisin...", prévient Richard Collin, d'Amilure. Cela créera forcément des ten-

sions!" "Nous ne sommes pas opposés à la transition énergétique, développe-t-il. C'est un sujet complexe. Faire plus d'électricité ici, pourquoi pas ! Mais pour faire quoi ? Pour allumer des enseignes publicitaires lumineuses à Marseille ? La solidarité territoriale ne peut pas être à sens unique, et les habitants de Haute-Provence en ont souvent marre d'être considérés comme une réserve d'Indiens où l'on fourre tout et n'importe quoi. Tout cela crée de la zizanie."

## "Attention à ne pas aller trop vite"

"Vu la multiplication des projets, c'est normal qu'il y ait un risque de tension et de crispations", analyse Jérôme Dubois. Maire de Volx et vice-président de DLVAgglo, c'est lui qui pilote le développement du photovoltaïque sur cette intercommunalité sous l'égide du projet Hygreen. Près de 300 hectares de panneaux solaires sont actuellement à l'étude dans ce cadre.

Cette agglo a décidé d'envisager la question l'échelle de l'intercommunalité, et a lancé un "Plan de paysage" ainsi qu'une concertation publique, pour mettre tout le monde autour de la table. "C'est un changement d'approche, expose Jérôme Dubois. Jusqu'à maintenant, il y avait peu de débats sur la question de la transition énergétique. Il faut une réappropriation de ces enjeux dans le débat public." "Quel territoire sanctuariser ?, poursuit l'élu. Lequel choisit pour installer du photovoltaïque ? Et avec quelles prescriptions à donner aux opérateurs ? Nous voulons développer le solaire, oui, mais en toute transparence". "Pour éviter le Far West énergétique, il faut réapprendre à débattre, conclut-il. Accélérer reste nécessaire, mais attention à ne pas aller trop vite."

Jean Christophe MAGNET

## LE COLLECTIF "ELZÉARD LURE EN RÉSISTANCE" RESTE MOBILISÉ SUR LA MONTAGNE DE LURE

### "Le sentiment d'un manque criant d'informations"

Ses militants s'opposent depuis plusieurs années à la création de parcs photovoltaïques dans la forêt de la montagne de Lure. Un combat qui s'est notamment traduit par une mobilisation à l'automne dernier, lorsque le déboisement du site choisi par la commune de Cruis pour installer un parc de 17 hectares a débuté: le collectif Elzéard Lure en résistance, qui était de nouveau sur le terrain au mois de mars pour bloquer la poursuite du chantier, a réuni jeudi matin, à Forcalquier, plusieurs associations pour annoncer, à l'occasion d'une conférence de presse (Voir notre édition d'hier, NDLR) le déploiement d'une nouvelle stratégie.

"Il faut aujourd'hui passer à la guérilla juridique, lançait ainsi Pierrrot Pantel, ingénieur écologue, chargé de mission pour l'Association nationale de la biodiversité (ANB). Nous allons investir le champ juridique, et si un entrepreneur vient à Cruis demain pour poser des panneaux solaires nous l'attaquerons au pénal pour destruction d'espèces protégées." "Nous allons nous battre arbre après arbre", ajoutait-il, avec la volonté "d'attaquer au pénal et au tribunal administratif tous les projets de centrale photovoltaïque qui doivent s'installer dans la forêt de la montagne de Lure."

De son côté, l'entreprise canadienne Boralex, qui porte le projet de Cruis, souligne qu'il se situe "sur des terrains communaux et que Boralex a été choisie par la commune après un appel d'offres lancé en 2009. L'objectif de cet appel d'offres : revaloriser des parcelles détruites par un incendie en 2004 afin d'y développer un projet solaire." C'est ensuite un suivi "classique et conforme à ce qui est attendu en matière de réglementa-



Aux côtés des militants du collectif Elzéard Lure en résistance se trouvait notamment Pierrrot Plantel (à droite), et Brigitte Reynaud, ancienne vice-présidente du Conseil départemental et maire de Revest-des-Brousses (à gauche). /PHOTO ERIC CAMOIN

tion" qui a été menée, avec "cinq années d'études (...) qui ont donné lieu à une étude d'impact déposée en Préfecture. Le dossier ainsi déposé a été instruit par les services de l'État puis soumis à enquête publique. Boralex a, à partir de 2017, obtenu toutes les autorisations nécessaires", pointe encore l'entreprise.

## Des modes de concertations "désuets" ?

Comme pour le site de Montfort, victime de vandalisme (voir ci-contre), là encore, une enquête publique, procédure réglementée d'information et de consultation de citoyens, avait logiquement été organisée en amont de la réalisation de ces centrales solaires. "Cela pose la question du mode de concertation, analyse Pablo, du col-

lectif Elzéard Lure en résistance. Les habitants ont le sentiment qu'on ne leur laisse pas le choix, le débat se crispe, et le dialogue devient impossible, chacun étant bloqué sur ses positions." "Les modes de concertation publiques qui existent sont manifestement désuets", juge de son côté Pierrrot Plantel. Selon lui, "la population a le plus souvent le sentiment d'un manque criant d'informations".

Du côté de la municipalité de Cruis, dont le projet est visé en premier lieu par ces militants, le maire, Félix Moroso, indique de guerre lasse "ne plus répondre aux questions sur ce sujet". "Nous avons commencé les études là-dessus en 2009, et le projet a été réduit de 75 à 17 hectares", rappelait-il dans nos colonnes en 2020...

J.C.M.

## Un parc solaire dégradé à Montfort

"C'est inacceptable", lâche le maire de la commune, Yannick Gendron. Dans les premiers jours d'avril, un parc photovoltaïque géré par la société Boralex a été vandalisé à Montfort. "Il est en place depuis 2015 et il n'y avait jamais eu de problème", indique l'élu. Posé sur une dizaine d'hectares, à cheval sur les communes de Montfort et de Peyruis, et "il est installé sur un foncier privé". "Il s'agit d'un acte de vandalisme, indique l'entreprise Boralex. Des individus se sont introduits sur le site (en sectionnant la clôture découpée) et ont endommagé les câbles à l'arrière des panneaux. Plusieurs milliers de panneaux sont concernés, environ 10% du parc. Une estimation du préjudice est en cours, elle pourrait s'élever à plusieurs centaines de milliers d'euros. Boralex a porté plainte, les vidéos des caméras de surveillance du site sont mises à disposition de la police. Nous n'avons jamais été confrontés à ce type d'incident avant."

"La politique de la commune, c'est d'installer du photovoltaïque sur des friches, des zones agricoles ou industrielles déclassées", indique Yannick Gendron. "Le parc prend place sur ce qui était à l'époque une friche agricole. L'installation du site a permis de remettre la surface en agriculture puisque le site et la parcelle attenante sont pâturés par un berger de la commune voisine en brebis et agneaux de Sisteron", avance Boralex.

"Chacun a le droit de s'exprimer, mais pas de cette façon", reprend le maire de Montfort, qui souligne sa volonté de mener pour autant à terme le projet d'un troisième parc photovoltaïque sur sa commune.

J.C.M.

